

Séance du 24 Février 2026

Délibération n° D2026011

Membres en exercice : 13
Présents : 10
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 19 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Bernard CROUZIL, Maire.

Etaient présents : Mmes CASAGRANDE Joséphine, FRANCH Véronique, SENAC Fabienne et de MM. BOUTEILLER Dominique, CORNILLOU Jean-Pierre, FRILLAY Yoan, GONINDARD Christophe, JOCTEUR MONROZIER François, OTAL Cédric.

Absents excusés :

Mme COCHET Myriam a donné pouvoir à M. OTAL Cédric

Mme LAVERGNE Laëtitia a donné pouvoir à M. CROUZIL Bernard

Mme PIN-BELLOC Florence a donné pouvoir à M. BOUTEILLER Dominique

Monsieur CORNILLOU Jean-Pierre a été élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal, peut délibérer.

Objet : Médiathèque – Politique documentaire

Monsieur le Maire rappelle que la politique documentaire recouvre au sein de la médiathèque l'ensemble des processus visant à contrôler le développement des collections.

Elle recouvre la politique d'acquisition, la politique de conservation (incluant le désherbage) et la politique d'accès (incluant les modalités d'organisation et de communication des collections).

Depuis la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (dit "Loi Robert"), toutes les bibliothèques/médiathèques des collectivités territoriales sont tenus "d'élaborer les orientations générales de leur politique documentaire, de les présenter devant l'organe délibérant et de les actualiser régulièrement".

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la politique documentaire de la Médiathèque de Donneville.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- D'approuver la politique documentaire de la médiathèque, annexée à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

*Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme.*

Le Maire,
Bernard CROUZIL



Le Secrétaire de Séance
Jean-Pierre CORNILLOU

Politique documentaire de la Médiathèque de Donneville

La politique documentaire recouvre au sein de la médiathèque l'ensemble des processus visant à contrôler le développement des collections. Elle recouvre la politique d'acquisition, la politique de conservation (incluant le désherbage) et la politique d'accès (incluant les modalités d'organisation et de communication des collections).

Depuis la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (dite "Loi Robert"), toutes les bibliothèques/médiathèques des collectivités territoriales sont tenues "d'élaborer les orientations générales de leur politique documentaire, de les présenter devant l'organe délibérant et de les actualiser régulièrement".

I Charte des collections	3
A / Schéma d'orientation général	3
1 - L'environnement	3
2 - Missions générales de la médiathèque	4
B / Gestion des collections	5
1 - Types de supports	5
2 - Grands secteurs éditoriaux de la collection	5
3 - Responsabilité des acquisitions	5
4 - Critères d'acquisition	6
4.1 La veille documentaire	6
4.2 Critères de qualité et de pluralisme	7
4.3 Demandes des usagers et des usagères	7
4.4 Dons	7
5 Politique d'élimination des exemplaires	7
5.1 Critères d'exclusion	7
5.2 Critères de désherbage	8
II Les outils de gestion	9
A / Le schéma d'orientation général	9
1 - L'offre adulte (47% de part budgétaire)	9
2- L'offre jeunesse (53% de part budgétaire)	10

B / Le plan de développement des collections

1 - Présentation des objectifs prioritaires	11
2 - Définitions des domaines d'acquisition	11
3 - Répartition budgétaire	11
4 - Echancier des récolements et des désherbages	12
5 - Paramètres documentaires	12
Publics spécifiques	12
Documentaires	13
Romans adultes	17
La Bande Dessinée	18
Littérature jeunesse	19
Albums	19
Les livres jeu	19
Premières Lectures	19
Romans jeunesse	19
Romans ado	19
Renouvellement des ouvrages	20

I Charte des collections

La présente charte a pour objet de constituer le cadre de référence en matière de gestion des collections, c'est-à-dire les actions de sélection, d'acquisition et de régulation. Elle présente la politique de lecture publique de la commune de Donneville, les missions de sa médiathèque et les publics auxquels l'établissement s'adresse. Cette charte fixe les grands principes de développement et de gestion des collections, qui permettent à la médiathèque de remplir ses missions de service public et de répondre ainsi aux attentes de la collectivité.

Cette charte sera actualisée régulièrement (tous les 5 ans), et à chaque modification essentielle de l'organisation du service et de ses finalités.

A / Schéma d'orientation général

1 - L'environnement

La médiathèque dessert une population d'environ 1138 habitants (recensement 2022). Elle s'adresse aux habitants de la commune, aux enfants habitant d'autres communes scolarisés à Donneville, aux habitants des communes appartenant au Réseau des Médiathèques de l'Hers et aux habitants des communes avoisinantes ne disposant pas de ce service. L'inscription est gratuite.

La médiathèque est située au rez-de-chaussée du bâtiment Cabanac, au bord de la D813, avec un parking à l'arrière accessible depuis la route principale. Elle est entièrement accessible aux PMR. Le bâtiment a été rénové en 2015 et les collections se déploient sur 100m². La situation de la médiathèque, à 5 minutes à pied des différents établissements scolaires, permet une fréquentation régulière de ceux-ci.

La médiathèque fait partie du Réseau des Médiathèques de l'Hers, qui regroupe les médiathèques/bibliothèques des communes de Ayguesvives, Baziège, Donneville, Labastide Beauvoir, Montgiscard et Montlaur.

La médiathèque est adhérente de l'association Lecteur du Val, qui regroupe les bibliothécaires dont les structures sont situées sur le territoire de la communauté d'agglomération du Sicoval. Cette association est un soutien à l'activité régulière des bibliothécaires et propose des animations d'éducation populaire.

La médiathèque est conventionnée avec la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne, qui lui apporte un soutien logistique en terme de fonds, mais aussi d'organisation d'animations, d'action culturelle et de formation.

La commune est un village semi-rural, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Toulouse. Elle fait partie de la communauté d'agglomération du Sicoval.

La commune dispose d'une crèche intercommunale, d'une école maternelle et élémentaire et d'une Maison Rurale et Familiale (établissement scolaire privé sous

contrat avec le Ministère de l'Agriculture) qui accueille des jeunes de la quatrième à la terminale. La médiathèque mène des partenariats avec chacune de ces structures.

La médiathèque est le seul équipement culturel municipal de la commune. Il existe aussi une association culturelle très active sur le village, le CLAD, avec laquelle la médiathèque travaille en partenariat sur de nombreuses manifestations.

La municipalité porte une politique culturelle qui veut amener la culture à tous les habitants gratuitement et en permettre l'accès à travers des expositions, des conférences et des ateliers. La municipalité a souhaité dès l'ouverture du bâtiment Cabanac que le partenariat avec les écoles soit renforcé pour proposer de vraies séances d'animation en plus du prêt de livres.

2 - Missions générales de la médiathèque

Les missions de la médiathèque de Donneville s'inscrivent dans le cadre décrit dans l'article 1 de la loi du 21 décembre 2021 : "garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que favoriser le développement de la lecture".

Ses services sont accessibles à l'ensemble de la population, sans discrimination et en particulier sans distinction d'âge ni de statut social.

Les missions de la médiathèque de Donneville sont divisées entre quatre grands axes :

- l'acquisition de documents pluralistes et diversifiés pour permettre le développement du plaisir de lire et l'acquisition de connaissances actualisées et conformes à l'état de la science. Les bibliothécaires sont particulièrement attentifs à proposer et mettre en valeur des récits qui reflètent la diversité de la société française d'aujourd'hui. Un soin particulier est aussi donné à l'illustration des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité entre les citoyens et les citoyennes, tout en gardant le souci de ne faire aucune censure idéologique ou politique.
- la mise en place d'une programmation d'animations culturelles à destination de tous les publics, que ce soit sur un rythme régulier ou de manière ponctuelle.
- l'accueil des élèves des établissements scolaires présents sur le territoire de la commune avec des propositions d'animations culturelles et le prêt d'imprimés pour favoriser le développement du plaisir de lire.
- la création de temps de rencontres et d'échanges entre les habitants de la commune, les usagers et usagères du Réseau des Médiathèques de l'Hers et les associations locales.

B / Gestion des collections

1 - Types de supports

Les fonds sont constitués de documents imprimés, documents audios, documents audio-visuels et de jeux de société selon la répartition suivante :

- un secteur adulte : romans / documentaires / bandes dessinées / mangas / presse / cds / dvds / jeux de société
- un secteur jeunesse : albums / romans / documentaires / bandes dessinées / mangas / presse / cds / livres-cds / dvds / jeux de société
- un accès internet à la Médiathèque Numérique du Département

2 - Grands secteurs éditoriaux de la collection

Dans le cadre de la politique documentaire commune aux bibliothèques et médiathèques du Réseau des Médiathèques de l'Hers, la médiathèque de Donneville assure des acquisitions plus spécifiques de biographies et de romans pour les adultes d'auteurs et autrices méditerranéens.

Chaque année la médiathèque achète les cinq grands prix littéraires suivants : prix Goncourt, Femina, Renaudot, Médicis et Goncourt des lycéens.

La médiathèque prévoit l'acquisition de la collection complète de la série manga Dragon Ball Z.

Lors de l'acquisition des imprimés documentaires pour les adultes, les bibliothécaires ont soin de choisir au moins un ouvrage parlant d'écologie et un de psychologie ou de parentalité.

En secteur jeunesse, chaque année la médiathèque renouvelle sur le même sujet les documentaires ayant plus de 10 ans et acquiert au moins un documentaire sur le thème des identités de genre, des droits des minorités ou de l'égalité filles/garçons.

Lors de l'acquisition des dvds, le choix se porte sur les comédies récentes pour les adultes et les films d'animation jeunesse récents.

3 - Responsabilité des acquisitions

La politique documentaire est définie par la personne responsable de la Médiathèque de Donneville, qui en répond devant l'adjoint.e à la Culture et le Maire. La politique documentaire est mise en application par le personnel en fonction des collections existantes, du budget alloué et de la superficie disponible. La gestion des collections (acquisition, traitement des suggestions de lecture, désherbage et requalification) est effectuée dans un souci de diversité de l'offre documentaire. Les acquisitions ne sont pas le reflet de choix individuels mais correspondent aux objectifs de gestion des collections.

Les commandes de documents sont passés auprès des prestataires suivants :

- librairies indépendantes : Ellipses (Ramonville, une commande par trimestre) et Escalire (Escalquens, une commande par mois)
- commerçants spécialisés dans les livres jeunesse pour les organismes culturels : Bibliothèque pour l'Ecole et Ludic (une commande tous les deux ans, en alternance)
- commerçant spécialisé dans le contenu audiovisuel pour les organismes culturels : Colaco (une commande par an)

Les acquisitions se font conformément à la loi sur le droit de prêt. Les nouveaux supports sont acquis auprès de fournisseurs ayant au préalable négocié les droits de diffusion avec leurs éditeurs (notamment les dvds).

Une partie des collections est constituée de dépôts de fonds physiques provenant de la Médiathèque Départementale.

4 - Critères d'acquisition

Le choix des livres respecte le pluralisme des opinions dans la mesure où ces dernières ne contreviennent pas à la législation en vigueur. Les collections témoignent des différents courants de pensée existants, permettant de comprendre le monde, son passé, son présent et d'appréhender son avenir. La Médiathèque est le reflet des évolutions de la société, de ses interrogations et de ses contradictions. Les collections sont mises en place dans un esprit de complémentarité des supports. L'exhaustivité est impossible et donc exclue : la médiathèque ne peut acheter tous les documents dans toutes les langues ni tous les supports. Les ouvrages à destination du grand public sont privilégiés (pas d'ouvrages universitaires). Les collections s'inscrivent dans la durée : les documents à caractère éphémère sont, dans la mesure du possible, écartés. La qualité des textes et des images, l'actualité et l'exactitude des informations sont des critères prioritaires d'acquisition.

4.1 La veille documentaire

Les outils utilisés par les bibliothécaires pour assurer la veille documentaire sont :

- les conseils des libraires des librairies indépendantes Ellipses (Ramonville) et Escalire (Escalquens)
- les formations sur les fonds spécialisés de la Médiathèque Départementale (rentrée littéraire, science-fiction, etc)
- les pages Facebook du prix Sorcières, du Salon du Livre Jeunesse de Montreuil, des librairies Ombres Blanches, Les Bullivores (bandes dessinées), Fondu au Noir (romans policiers), Comptoir du Rêve (mangas), de l'Académie Goncourt, la Plume de Paon (livres audios), les Petits Champions de la Lecture (romans jeunesse) et du Grand Prix de l'Imaginaire.
- les critiques du site Ricochet-jeunes et du site Planete Bd
- les avis du comité de lecture du Salon du Livre d'Hiver de Montgiscard
- le cahier des suggestions des usagers et des usagères

4.2 Critères de qualité et de pluralisme

La Médiathèque acquiert des documents et des supports d'information grand public, de type familial, s'adressant à toutes les tranches d'âges et de niveau grand public. Le pluralisme s'exprime dans le respect des lois : les interdictions administratives et les restrictions à l'affichage ou décisions judiciaires s'imposent à la Médiathèque.

Concernant le public jeunesse, la médiathèque a pour mission d'offrir un choix de livres pour tous les âges, des tout-petits aux adolescents, choix le plus varié possible en terme de niveaux de lecture, de types d'ouvrages et genres.

Critères de langue : l'acquisition d'ouvrages en langue française est privilégiée. Quelques ouvrages sont acquis en langues étrangères pour répondre à un besoin d'apprentissage et de culture générale : fonds en anglais et espagnol.

4.3 Demandes des usagers et des usagères

Un cahier de suggestions est disponible à l'accueil. Après avoir étudié les demandes et vérifié leur conformité à la politique documentaire, les bibliothécaires achètent les ouvrages dans l'ordre chronologique de demande et en fonction des genres demandés.

Un club lecture est animé par une bénévole une fois par mois, les retours qui sont effectués par les usagers et les usagères sont aussi une source de suggestions pour les acquisitions.

Environ 30% du budget d'acquisition est consacré aux suggestions des usagers et usagères.

4.4 Dons

Les dons sont acceptés mais n'intègrent les collections que s'ils respectent les orientations de la charte documentaire. Ils doivent être récents et en bon état.

Les dons non intégrés sont redistribués en boîte à livre, donnés à l'association Recyclivres qui soutient le Lecteur du Val ou apportés à Emmaüs et au Secours Populaire.

Les dons de dvds ne sont pas acceptés, leurs droits n'ayant pas été négociés pour le prêt ou la consultation dans un service public.

5 Politique d'élimination des exemplaires

5.1 Critères d'exclusion

Dans le respect des lois, la Médiathèque de Donneville s'interdit l'acquisition des ouvrages suivants :

- les documents à caractère raciste, pornographique, ultra-violent ou portant atteinte à la dignité humaine, défendant des thèses négationnistes ou révisionnistes
- les ouvrages émanant directement d'un parti politique (programmes, propagande)
- les ouvrages à caractère diffamatoire
- les ouvrages pouvant émaner des sectes
- les manuels scolaires ou universitaires
- la documentation professionnelle propre à une entreprise, un syndicat ou une corporation

5.2 Critères de désherbage

Pour des raisons d'espace et pour proposer au public des collections régulièrement renouvelées, les bibliothécaires sortent des étagères une fois par an des livres suivant des critères précis : l'état (abîmé, jauni), obsolète (informations qui ne sont plus à jour, documentaires de plus de 10 ans), inadéquat (n'ont pas été empruntés depuis plus de 5 ans ou n'ont jamais été emprunté depuis plus de 3 ans).

Les documents retirés du catalogue se voient enlever leur code-barre et une mention indiquant leur destination après le retrait est apposée sur la page de garde ("pilon" si destruction ou "don" si revalorisation).

Suivant leur état, les documents retirés sont assignés soit au recyclage papier, soit sont donnés à des associations (Lecteur du Val - Recyclivre ; Emmaüs ; Secours Populaire). La liste des documents retirés est consultable dans le rapport annuel de la médiathèque.

Le désherbage a lieu une fois par an, pendant le mois de février.

II Les outils de gestion

A / Le schéma d'orientation général

L'objectif principal est le renouvellement du fonds par un maintien du nombre d'exemplaires.

La répartition souhaitée est que 53% des documents soient destinés au public jeunesse (public prioritaire, ouvrages moins chers, plus de nécessité de remplacer des livres abîmés).

Ponctuellement un désherbage plus intensif peut avoir lieu pour dégager de la place pour un nouveau classement ou un nouveau type de documents (désherbage des romans J en 2023 pour faire plus de place aux romans policiers ou désherbage des romans E en 2025 pour créer une étagère roman E+).

Ce schéma est valable pour une période de cinq ans.

1 - L'offre adulte (47% de part budgétaire)

L'offre se décline sur plusieurs supports : imprimés, magazines, cds, dvds et jeux de société.

En matière de littérature adulte, l'offre de fiction déjà importante doit se maintenir. On choisira des romans récents, idéalement de manière paritaire, en répondant aux suggestions des usagers (30%), en sollicitant les conseils des libraires (30%) et en choisissant en fonction des auteurs et autrices déjà connus des usagers et usagères ou en proposant de nouveaux talents.

Lors des choix d'acquisition, on tient compte des fonds des autres bibliothèques/médiathèques du Réseau pour essayer de proposer l'offre la plus étendue lors des grosses périodes de sorties éditoriales (notamment la Rentrée Littéraire).

L'acquisition de documentaires adulte se fait au mois de mars en librairie dans cinq à six domaines, choisis en fonction de l'actualité, des habitudes des usagers et des usagères et des livres désherbés l'année précédente. On privilégie les livres destinés au grand public ou les ouvrages de vulgarisation. L'offre s'adresse prioritairement au grand public et privilégie les documentaires pratiques concernant la parentalité, la psychologie et le développement personnel, l'écologie, le jardinage, la cuisine, les loisirs créatifs et les voyages. Un guide de voyage concernant la région est acquis par an pour proposer des idées dans les départements limitrophes.

La médiathèque ne possède pas d'abonnements en presse adulte. Des achats sont faits trois fois par an au buraliste en face de la médiathèque en achetant 4 magazines de domaines différents en fonction de l'actualité saisonnière.

Les dvds adultes sont acquis une fois par an auprès d'un fournisseur spécialisé (Colaco). Les comédies et les films primés sont privilégiés.

2- L'offre jeunesse (53% de part budgétaire)

L'offre se décline sur plusieurs supports : imprimés, magazines, cds, dvds et jeux de société.

Le secteur le plus fourni est celui de la bande dessinée (manga et comics compris). Il est aussi le plus renouvelé. Une veille est faite au niveau des séries pour acquérir régulièrement et selon une rotation régulière les tomes manquants, en essayant de s'arrêter lors d'un arc narratif après plus de 5 volumes.

En matière de documentaires jeunesse, les acquisitions se font en deux moments : une visite en librairie en mars, en même temps que les documentaires adulte, pour les sujets et les thèmes désherbés l'année précédente et acquérir des ouvrages "pop-up" ou ludiques, très prisés des enfants. Un réassort en fonction des nouveautés éditoriales est fait lors du passage des commerciaux, généralement au mois de juin.

En matière de romans jeunesse, une veille est faite sur les séries humoristiques déjà présentes dans le fonds, les acquisitions se font en alternance entre les différentes collections : premières lectures (5-6 ans), roman enfant (6-8 ans), roman enfant plus (8-11 ans), roman ado (côte J).

Les albums jeunesse sont achetés en fonction des thèmes traités lors des animations grand public ou auprès des classes.

Une dizaine d'albums cartonnés, destinés au public petite enfance, sont acquis pour remplacer ceux qui ont été abîmés l'année précédente, sur les mêmes thèmes.

La médiathèque possède un abonnement en jeunesse, qui change tous les ans, d'un titre nouveau, pour permettre de le faire découvrir au public. Des magazines sont acquis trois fois par an, selon les mêmes modalités que la presse adulte.

Une acquisition de dvds est faite par an, auprès du même fournisseur spécialisé que l'offre adulte, en essayant de panacher les films d'animation patrimoniaux et les films d'animation récents.

La médiathèque achète un jeu de société par an.

B / Le plan de développement des collections

1 - Présentation des objectifs prioritaires

La répartition actuelle semble satisfaisante et il est important de garder la même répartition entre les documents adultes et les documents jeunesse. L'acquisition de documents pour les enfants de 0 à 11 ans correspond au public de la médiathèque, il est important de maintenir cette orientation.

Les fonds de bande dessinée adulte ne sont pas assez consultés, pour les trois prochaines années il faut intensifier les acquisitions dans ce domaine.

La presse n'est pas assez développée malgré un intérêt des usagers et des usagères. Le fournisseur actuel n'est pas très satisfaisant (peu de choix de titres, peu de nouveautés).

2 - Définitions des domaines d'acquisition

- Romans adulte (45 exemplaires) 20%
- Documentaires adulte (18 exemplaires) 13%
- Presse adulte (12 magazines) 5%
- Bandes dessinées adulte (10 exemplaires) 10%
- Dvds adulte (4 dvds) 2%
- Bandes dessinées jeunesse (30 exemplaires) 15%
- Documentaires jeunesse (30 exemplaires) 15%
- Romans jeunesse (18 exemplaires) 8%
- Albums jeunesse (15 exemplaires) 7%
- Presse jeunesse (6 exemplaires) 3%
- Dvds enfants (4 dvds) 2%
- 1 jeu de société

3 - Répartition budgétaire

Le budget d'acquisition est réparti en trois types d'achat puis entre 5 fournisseurs : librairie Escalire, librairie Ellipses, Colaco (dvds), BPE ou Ludic (commerce en gros littérature jeunesse), Tabac Yogayo (presse).

Le budget est dans les recommandations de la Médiathèque Départementale : 3€ par habitant, soit 3600€.

Dépenses pour occasions régulières - 15% - 540€

- Livre d'Hiver - 100€
- Animations classe - 300€
- Animations programmation culturelle - 140€

Dépenses pour acquisitions ciblées - 55% - 1980€

- Documentaires - 350€
- Presse - 150€
- Dvds - 400€
- Jeunesse - Représentant 450€
- Romans adulte (été) - 300€
- Romans adulte (rentrée littéraire) - 300€

Dépenses suggestions usagers - 30% - 1080€

- Secteur adulte 507€
- Secteur jeunesse 573€

4 - Echancier des récolements et des désherbages

Le récolement des collections se fait une fois dans l'année, au mois de février. On récole les collections jusqu'à 10 ans avant l'année en cours (jusqu'à l'année 2015 quand on effectue le récolement en 2025).

Pendant ce récolement on commence à repérer les documents qui seront désherbés à n+1.

Le désherbage est effectué une fois par an en précédant le récolement.

5 - Paramètres documentaires

Notre objectif n'est pas de présenter les œuvres complètes de tel/le ou tel/le auteur/trice ou de telle ou telle collection mais bel et bien de proposer un éventail d'ouvrages sans tenir compte du format ou de l'éditeur.

Publics spécifiques

En ce qui concerne le public mal-voyant, notre budget ne nous permet pas pour le moment l'achat de roman en +18 donc nous continuerons les emprunts auprès de la Médiathèque Départementale.

Pour ce qui est des publics éloignés de la pratique de la lecture, une politique de signalétique des documents "facile à lire" est en train d'être mise en place au sein du Réseau des Médiathèques de l'Hers (horizon 2026). Les bibliothécaires restent attentifs aux bibliographies promouvant des ouvrages particulièrement faciles d'accès pour mettre à jour cette signalétique, sans que cela ne soit un objectif spécifique lors des acquisitions de documents.

Documentaires

Nous ne prétendons pas couvrir l'intégralité des domaines et nous ne proposons pas d'ouvrages universitaires ou spécialisés.

Secteur Documentaires Adultes

Pôle Philosophie (100-199 moins la côte 150 Psychologie)

Nous privilégions les ouvrages grand public de philosophes connus du grand public ou médiatisés. Nous faisons appel à l'expertise de la librairie Ellipses pour acquérir un ouvrage par an.

Le reste des champs est couvert lors du choix à la Médiathèque Départementale, en essayant d'emprunter des ouvrages récents, tout en respectant la parité. Au moins un ouvrage sera choisi dans les champs 110 à 140, 160 ou 170 ; un ouvrage en 180 (philosophie antique, médiévale, orientale) et deux en 190 (philosophie occidentale moderne).

Pôle Psychologie (150) : au moins un ouvrage sera acheté pour renouveler le fonds, en faisant souvent appel à l'expertise de la librairie Ellipses.

Lors du choix à la Médiathèque Départementale, cinq ouvrages seront choisis, en essayant de balayer des thèmes divers : parentalité, gestion des émotions, psychologie au travail, accidents de la vie.

Pôle Religion/mythologie (200-299) : Nous achetons peu d'ouvrages dans ce pôle, le fonds de base balayant toutes les grandes religions.

Lors du choix à la Médiathèque Départementale, on choisira un ouvrage récent pour chaque religion (christianisme - catholicisme et protestantisme ; judaïsme ; islam ; hindouisme ; bouddhisme), un ouvrage concernant la mythologie antique occidentale et au moins un autre concernant un autre thème du même pôle.

Pôle Sciences Sociales (300-399) : nous achetons un à deux ouvrages par an, selon l'actualité et les conseils de la librairie Ellipses. C'est un fonds qui sort peu et qui a besoin de médiation.

Les ouvrages écrits par des personnalités politiques ne sont pas achetés.

Lors du choix à la Médiathèque Départementale, une vingtaine d'ouvrages essayant de couvrir plusieurs domaines dont le féminisme (305), l'économie (330), le droit (340), l'écologie (363), l'éducation (370) et les coutumes (390).

Une dizaine de dvds documentaires, qui sont rangés avec les films de fiction, complètent l'offre.

Pôle Langues - Méthodes de Langues (400-499)

La médiathèque ne possède qu'un seul ouvrage sur la langue occitane (renouvelé tous les dix ans). Le reste du fonds est choisi à la Médiathèque Départementale, notamment les méthodes de langue. Ce fonds sort de manière très ponctuelle et contingente, en fonction des besoins des usagers.

Pôle Sciences (théorie) (500-559)

Un ouvrage de vulgarisation est acheté chaque année en alternance en fonction des domaines (mathématiques, sciences physiques, astronomie).
Cinq ouvrages sont choisis à la Médiathèque Départementale chaque année.

Pôle Animaux/Nature/Plantes sauvages (560-599)

Un ouvrage de vulgarisation ou un beau livre est acheté par an.
Trois ouvrages sont choisis à la Médiathèque Départementale chaque année.

Pôle Santé (612)

Un ouvrage est acheté chaque année.
Trois ouvrages sont choisis à la Médiathèque Départementale, dont toujours un sur la sexualité féminine.

Pôle Jardin (580-589)

Au moins un ouvrage est acheté par an, sur de nouvelles pratiques car les sujets de référence sont déjà traités.
Cinq ouvrages sont choisis à la Médiathèque Départementale, chaque année.

Pôle Cuisine (640-649)

Un ouvrage est acheté par an, en alternance un beau livre et un livre plus pratique sur de nouvelles pratiques.
Cinq documents sont choisis à la Médiathèque Départementale chaque année.

Pôle Nouvelles Technologies (620-629)

En fonction de l'actualité et de l'offre éditoriale, un document est acheté tous les deux ans.
Au moins deux documents sont choisis à la Médiathèque Départementale chaque année.

Pôle Beaux-Arts - Cinéma - Musique (700-744 et 750-799)

A moins d'une demande particulière de nos usagers, peu de documents sont achetés pour ce pôle. Une dizaine de documents sont choisis à la Médiathèque Départementale chaque année, en essayant de valoriser des beaux livres et des livres plus accessibles, et autant d'artistes masculins que féminins dans tous les domaines.

Pôle Loisirs Créatifs (745-749)

C'est un rayonnage très important. Au moins un document est acheté chaque année.
Huit documents sont choisis à la Médiathèque Départementale en essayant de varier les types de technique et les supports.

Pôle Littérature (800-899)

A moins d'une demande particulière d'un usager, peu de documents sont achetés pour ce pôle. Les œuvres de théâtre et de poésie sont d'ailleurs rangées avec les romans.

Une dizaine de documents sont choisis à la Médiathèque Départementale chaque année.

Pôle Récits de voyage (910)

Au moins un document est acheté chaque année. Parfois ces documents sont rangés au milieu des romans de fiction pour proposer une expérience de lecture plus diverse aux usagers.

Pôle Guides de voyage (914-919)

Un guide de voyage ou un guide de randonnée local (de la région) est acheté chaque année.

Des documents sont choisis à la Médiathèque Départementale en essayant de varier les continents et les pays d'une année sur l'autre. Le système de réservations est utilisé pour répondre aux demandes ponctuelles mais souvent limitées dans le temps des usagers.

Pôle Histoire (930-999)

Un ouvrage est acheté tous les deux ans, les ouvrages de vulgarisation sont favorisés. Les ouvrages de personnalités n'ayant pas de formation scientifique ne sont pas admis, à part en don.

Une vingtaine d'ouvrages, à l'attention du grand public, sont choisis à la Médiathèque Départementale chaque année.

Secteur Documentaires jeunesse

Le fonds a été constitué avec rigueur par les différent.e.s bibliothécaires et offre des documents de qualité sur les sujets les plus courants. Des achats sont faits chaque année pour le renouveler dans les thèmes dont les documents ont plus de dix ans, tout en faisant entrer cinq à six ouvrages maximum sur des thèmes non encore abordés par la collection ou demandés par les usagers.

Les recommandations suivantes porteront donc sur le choix à la Médiathèque Départementale

Pôle Psychologie (150) :

Lors du choix à la Médiathèque Départementale, un document sur la gestion des émotions est toujours choisi.

Pôle Religion/mythologie (200-299) :

Lors du choix à la Médiathèque Départementale, on choisira un ouvrage le plus récent possible pour chaque religion (christianisme - catholicisme et protestantisme ; judaïsme ; islam ; hindouisme ; bouddhisme), et un à deux ouvrages concernant la mythologie antique occidentale.

Pôle Sciences Sociales (300-399) : on privilégiera, lors du choix à la Médiathèque Départementale, un document récent sur le féminisme, les droits des enfants, les collectivités territoriales ou les élections, le handicap, le vivre ensemble.

Pôle Langues - Méthodes de Langues (400-499)

La médiathèque possède une étagère consacrée aux ouvrages jeunesse en langue étrangère, principalement anglais et espagnol. Ne sont achetés que des ouvrages dans ces deux langues.

A la Médiathèque Départementale, des documents en italien, arabe ou allemand peuvent être empruntés, en fonction des demandes des usagers et de ce qui est proposé lors du choix.

Pôle Sciences (500-559)

Cinq ouvrages sont choisis à la Médiathèque Départementale chaque année dans les rayons Mathématiques, Astronomie, Physique, Chimie, Biologie, Climatologie ou botanique en fonction des sorties éditoriales remarquées ou des propositions sur place.

Pôle Animaux (599)

Ce rayonnage est très important pour les enfants, cinq ouvrages sont donc choisis à la Médiathèque Départementale, récent et en essayant de varier les espèces entre insectes, invertébrés, vertébrés, poissons, oiseaux et mammifères.

Les documents concernant l'élevage, cotés traditionnellement 636, sont rangés dans ce rayonnage.

Pôle Santé (612)

Trois ouvrages sont choisis à la Médiathèque Départementale en essayant de varier les sujets.

Pôle Inventions et sciences appliquées (620-639 et 650-699)

Trois documents sont choisis à la Médiathèque Départementale dans ce rayon, les plus récents possibles, concernant les inventions ou la technique ("comment ça marche") et les moyens de transport.

Des dvds documentaires sont choisis, et sont rangés avec les dvds de fiction.

Pôle Cuisine (640-649)

Trois documents sont choisis à la Médiathèque Départementale en essayant de varier les types de technique (livre généraliste, légumes, végétarisme, desserts).

Pôle Arts - Cinéma - Musique - Jeux (700-799)

Lors du choix à la Médiathèque Départementale, une dizaine de livres sont choisis en ayant soin de varier les sujets traités (peinture, sculpture, photographie, street art, architecture, musique, arts du spectacle), l'organisation des rayons sur place permet de facilement panacher les différents types d'arts. Il peut être bon de préparer une

liste de livres mettant en avant des artistes féminines car ils ne sont pas forcément valorisés sur place.

Pôle Dessin - Loisirs Créatifs (745-749)

C'est un rayonnage très important pour le public. Une dizaine de livres, les plus récents possibles, sont choisis en prenant soin d'éviter les documents trop marketés "rose" et "girly" pour assurer une représentation qui correspond plus au profil mixte de nos usagers et usagères. Les ouvrages mentionnant "pour les filles / pour les garçons" ne seront si possible pas choisis au profit de livres moins sexistes s'adressant à un public mixte.

Voici une liste non exhaustive des techniques de loisirs créatifs : travail du bois, papier, jouets, bijoux, calligraphie, tricot, crochet, up-cycling, modelage.

Pôle Littérature (800-899)

Une dizaine de documents sont choisis à la Médiathèque Départementale dans les rayons poésie, théâtre et humour.

Pôle Géographie (910-919)

En se fiant à la classification des rayonnages de la Médiathèque Départementale, une quinzaine de documents sont choisis.

Tout d'abord une dizaine de documents pour essayer de couvrir chaque continent et tous les types de documentaires possibles (récits de voyage, biographie, atlas, beau livre, etc).

On prendra soin de choisir des guides de voyage sur les pays limitrophes soit l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne et encore deux autres pays européens, mais aussi un guide de voyage sur un département limitrophe et un autre sur une région française qui n'est pas l'Occitanie.

Pôle Histoire (930-999)

Une dizaine d'ouvrages sont choisis à la Médiathèque Départementale, en essayant de couvrir le maximum de périodes historiques possibles (Antiquité, Moyen-Age, Période moderne, Période contemporaine). Au moins un livre sur la Première Guerre et la Seconde Guerre Mondiale est choisi. On prend soin de choisir aussi des livres récents sur les pays non-européens (idéalement un par continent ou sous-continent).

Romans adultes

Tous les genres sont présents et au moins un ouvrage de chacun de ces genres est acheté chaque année : science-fiction, fantasy, détente, roman du terroir, roman historique.

Chaque mois entre janvier et juin, une commande est passée comprenant au moins un roman écrit par un homme et un par une femme, en fonction des suggestions des usagers et de l'actualité littéraire, ainsi qu'un roman policier.

Nous n'achetons pas de "classiques" mais nous acceptons de les ranger pendant 3 ans dans les rayonnages, puis intègrent l'étagère des classiques dans la réserve.

La Bande Dessinée

Secteur Adulte

Bandes dessinées franco-belges : nous essayons d'acheter au moins 6 fois par an une bande dessinée de format franco-belge à destination du public adulte en essayant de varier les genres (humour, bd documentaire, roman graphique, adaptation de roman) et en alternant les illustrateurs et les illustratrices. Les séries courtes sont favorisées.

Ces achats sont complétés par le choix annuel à la Médiathèque Départementale (78, 2 "one-shot" par un illustrateur et par une illustratrice, et une série de chaque lettre) ainsi que des réservations en fonction des demandes des usagers.

Les mangas : nous achetons peu de mangas adulte, une série par an, en essayant de trouver un titre généraliste pouvant aussi être lu par des adolescents.

Secteur Jeunesse

Bandes-dessinées franco-belges : les séries en cours sont complétées selon un roulement établi en début d'année. Les 5 premiers tomes sont acquis si les deux premiers ont eu du succès et ensuite l'acquisition de la série s'arrête à la fin d'un arc narratif.

Lors du choix annuel à la MD31, nous nous efforçons de varier les bandes dessinées très accessibles de celles plus exigeantes et demandant de la médiation.

Les mangas sont séparés en deux pôles : enfant coté BDE (7-11 ans) et ado coté BDJ (12-15 ans).

Chaque tome acheté est lu par le bibliothécaire responsable du fonds bande dessinée avant d'être classé. Le critère de classement est en fonction du sujet abordé, du niveau de violence représenté, d'une sexualisation des illustrations (notamment concernant les personnages féminins), la nudité frontale ou la présence de scènes de sexe.

En BDE deux tomes sont acquis chaque mois pour compléter les séries en cours. Nous prenons soin de proposer des séries dans les différents genres selon les âges (Kodomo, Shojo, Shonen)

En BDJ la série Dragon Ball est acquise intégralement au rythme d'un tome par mois. Les autres séries sont complétées 1 tome après l'autre selon un roulement.

Littérature jeunesse

Albums

Une dizaine d'albums sont achetés chaque année, principalement en fonction des animations prévues auprès des classes et des assistantes maternelles. Les sujets nouveaux sont privilégiés et une grande attention est portée à l'illustration qui doit être attractive. Nous sommes attachés à ce que toutes les diversités soient représentées.

Les licences ne sont pas achetées mais sont acceptées en dons.

Lors du choix annuel à la MD31, une cinquantaine d'albums sont choisis en alternant les auteurs et les autrices.

Les contes étant rangés selon leur niveau de lecture (format album ou roman), certains viennent donc agrémenter les bacs albums de notre fonds.

Les livres jeu

Les livres jeux possèdent leur propre cote "L" et sont rangés près des bandes-dessinées de petits formats (Max et Lili, Tom-Tom et Nana). Un à deux sont acquis chaque année, avec de nouveaux formats ou d'éditeurs peu connus pour offrir la plus grande variété.

Premières Lectures

Une dizaine de romans dits de "première lecture" sont acquis chaque année. Ils sont rangés dans des bacs en facing, comme un lien entre les albums et les romans. Les différentes collections commerciales sont représentées et les bibliothécaires sont attentifs à proposer des nouvelles collections pour permettre aux familles d'avoir le choix le plus large.

Les bibliothécaires sont attentifs à choisir des romans de première lecture lors du choix mensuel à la MD31.

Romans jeunesse

Une dizaine de romans jeunesse de genres différents et d'éditeurs variés sont acquis au fil de l'année. Les bibliothécaires sont attentifs aux demandes des enfants car ce sont souvent eux les meilleurs prescripteurs. Les séries courtes sont favorisées et on attendra la demande d'un usager avant d'acquérir un tome supplémentaire.

Lors du choix annuel à la MD31, on choisira une quinzaine de titres en essayant de varier les genres et d'alterner les auteurs et les autrices.

Romans E+

En réponse à une demande forte lors des visites de classe de romans pour les pré-ados ou les bons lecteurs, deux étagères accueillent les romans classés E+ (et certains J de la Médiathèque Départementale, la liste des âges est consultable à l'accueil de la médiathèque).

Les acquisitions de romans jeunesse se partagent entre le roman E, le roman E+ et le roman J, en alternance.

Lors du choix annuel à la MD31, une quinzaine de titres rayonnages E et J) en variant les genres et en alternant auteur et autrice.

Romans ado

5 à 6 romans ado sont acquis chaque année, en fonction des demandes des usagers. Les conseils des libraires sont aussi suivis pour proposer des titres intéressants mais souvent peu médiatisés et peu connus du grand public.

Lors du choix annuel à la MD31, une quinzaine de romans sont choisis en variant les genres, les âges d'accès (13 ans - 15 ans) et en alternant auteur et autrice.

Renouvellement des ouvrages

En secteur adulte, nous ne remplaçons pas systématiquement les ouvrages abîmés. Un exemplaire en format poche est acheté si l'ouvrage appartient à une série ou est toujours très demandé.

En secteur jeunesse, les tomes de séries bds sont remplacés (tout en sachant que le non-renouvellement d'un tome est aussi un motif de désherbage, la décision est laissée au libre choix du bibliothécaire). Pour les documentaires, un ouvrage plus récent sur le même sujet sera acquis dans les deux années suivantes. Les tomes de romans seront remplacés si les autres tomes sont en bon état et suscitent toujours de l'intérêt.

Rédigé par Sophie Crouzil, responsable de la Médiathèque Municipale de Donneville
Voté par le Conseil Municipal de Donneville le